



## **« Poil à gratter » (les petits cadeaux!)**

Suite à notre dernier « poil à gratter », la direction a exigé de s'exprimer dans nos colonnes.

### **Rappels :**

- 1) le « poil à gratter » est le journal local de la **CGT** et un organe **libre d'expression du personnel !**
- 2) la **CGT** ne reconnaît **aucun droit à la direction de s'exprimer dans notre journal** de quelque manière que ce soit.
- 3) la **CGT** **continuera à informer le personnel** n'en déplaise à la direction !

## **4) et pour les précisions les voici :**

**-concernant** le nouveau bâtiment de Désandrouins situé à proximité du terrain de golf, l'emplacement choisi pour la construction contenait de l'amiante dans le sol ce qui a nécessité d'aménager une butte de 450 à **500 000 Euros** (le chiffre a été communiqué en instance par un membre de la direction, on a rien inventé !)  
il est bien évident que si un emplacement plus judicieux avait été choisi (ou **si on avait consulté** des représentants du personnel siégeant dans les instances **avant**)  
on aurait sans doute pu éviter ce surcoût **exorbitant !**

Par exemple pourquoi n'a-t-on pas choisi le terrain où se situe le golf actuel, car là au moins il n'y a sans doute pas d'amiante enfuie ! (mais ce choix aurait peut-être déplu aux golfeurs, sait-on jamais !!!)  
Et pour le nom du nouveau bâtiment SSR, nous proposons : **l'hôtel du golf**, bien sûr !

**-concernant** les lumières qui restent allumées dans certains services 24h/24 ou certains bureaux, si la direction en doute, on lui propose de vérifier sur place, (on se demande si on n'est pas passé chez « Rêve Power Energy » plus on consomme, plus on a de ristournes ??? !)

**-concernant** les locaux désaffectés sur le site de Saint-Mihiel, nous nous sommes **de nouveau** rendus le 15 novembre dernier au premier étage du bâtiment étiqueté « administration » et on y a rencontré : **personne !**  
Que des pièces vides, des locaux avec l'étiquette « local libre », une salle de réunion sans chaise, une pièce d'archives sans archives, un bureau informaticien sans ordinateur, un secrétariat et un bureau de direction fermés à 11h00 du matin etc....  
Bref, en septembre 2014 (au moment de la fusion) il y avait pourtant des grands travaux dans ces lieux, on tirait des câbles informatiques et électriques de tous les côtés, il y en avait partout sur les sols et 2 ans plus tard :  
Les locaux du 1<sup>er</sup> étage sur le site de Saint-Mihiel, étiquetés « administration » sont bel et bien **désaffectés !** (l'argent des travaux a servi à quoi ,ou à qui?????)

**-concernant** l'adapeim ,il est vrai que cette dernière s'occupe, entre autres, des espaces verts sur le site Saint Nicolas et sur le site Sainte Catherine,

**Mais pas sur le site Désandrouins où il s'agit de sociétés privées !**

Nous reconnaissons d'ailleurs que l'adapeim n'avait pas obtenu le contrat pour les espaces verts sur le site Désandrouins (**on se demande pourquoi d'ailleurs**, et elle n'a donc pas pu se faire « virer »sur ce site, **Erratum de notre part**, on se devait de le préciser) .

Néanmoins la loi de 2005 est formelle, un établissement de plus de 20 salariés (même public) a l'obligation d'employer au moins 6% de travailleurs handicapés, sinon il faut verser une contribution au fond pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées(FIPHFP)

**Donc en clair**, cette contribution pourrait être moins élevée si on s'en donnait réellement les moyens.

**- concernant** le bureau du directeur, nous n'avons pas pu admirer le beau parquet flambant neuf ni les nouveaux radiateurs, ni la nouvelle isolation à l'occasion de notre mouvement de grève du 8 novembre dernier ,puisque Monsieur le Directeur délégué de site ne **nous a même pas reçu dans son propre bureau** pour « entendre »(ou plutôt contester) les légitimes revendications et inquiétudes du personnel (on notera au passage « cette marque de considération » ,**c'est peut être ça qu'on appelle la bienveillance du personnel!!!!**).

**Voilà pour les « cadeaux »**

**et d'après vous  
qui payera d'une manière ou d'une autre?**

**Bonne Année 2017**

(Quand même !)

**SYNDICAT CGT – Centre Hospitalier de Verdun–St Mihiel – B.P. 20713 – 55107 VERDUN Cedex**  
**Tél. : 03.29.83.64.57 – Fax : 03.29.83.64.56 – Poste 6457 (Désandrouins) – Poste 4791 (St Nicolas)**  
**Portable : 06.37.01.93.82**  
**Adresse e-mail : [cgt.ch.verdun@hotmail.fr](mailto:cgt.ch.verdun@hotmail.fr)**